

PAR COURRIEL

Québec, le 8 décembre 2025



N/Réf. : DA2526-39

Objet : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)



Par la présente, nous donnons suite à votre demande reçue le 6 novembre 2025 visant à obtenir :

« ... la liste du personnel politique pour le cabinet du ministère de la Cybersécurité et du Numérique. Cette liste doit inclure tous les membres du cabinet (qu'ils soient toujours ou non à l'emploi du cabinet).

Nous désirons précisément obtenir ces informations dans un tableau pour chaque année sous-mentionnées : nom de famille, prénom, titre de l'emploi, salaire annuel comprenant le détail des augmentations en cours d'année, durée de l'emploi au sein du cabinet, Avantages imposables*, Allocation annuelle pour dépenses de fonction et Allocation de séjour mensuelle**.

Nous cherchons ces informations pour les années civiles 2022 (début du nouveau mandat à la fin de l'année), 2023, 2024, 2025 (jusqu'à aujourd'hui).

*Merci d'indiquer ce qui est inclus dans les avantages imposables.** Pour les allocations annuelles pour dépenses de fonction et les allocations de séjour mensuelle, nous désirons obtenir les montants réels versés et non pas les sommes représentant les allocations maximales ».

Conformément à l'article 13 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci après nommée « *Loi sur l'accès* »), vous pouvez consulter les renseignements, répondant partiellement à votre demande, qui ont fait l'objet d'une diffusion ou qui seront diffusés au cours des prochains mois.

...2

[Liste du personnel politique des cabinets ministériels](#)

[Indemnités, allocations et salaires annuels des directeurs ou directrice de cabinet \(2022-2023\)](#)

[Indemnités, allocations et salaires annuels des directeurs et directrices de cabinet \(2023-2024\)](#)

[Indemnités, allocations et salaires annuels des directeurs et directrices de cabinet \(2024-2025\)](#)

[Dépenses de fonction du directeur de cabinet et des titulaires d'un emploi supérieur 2024-2025](#)

[Dépenses de fonction du directeur de cabinet et des titulaires d'un emploi supérieur 2025-2026](#)

[Ministère de la Cybersécurité et du Numérique - Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition \(Études de crédits : RG-18\)](#)

Les autres informations demandées ne peuvent être divulguées en vertu des articles 34, 53, 54, 57 et 59 de la *Loi sur l'accès*.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès*, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la présente. À cet effet, vous trouverez, ci-joints, le texte des articles précités ainsi qu'une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie d'agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Isabelle Goulet